

NOUVEAUX SERVICES DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

	ASSAD MER VAL DE LOIRE	ADMR VERNOU EN SOLOGNE
Communes concernées	Huisseau-sur-Cosson, Saint-Claude-de-Diray, Montlivault, Maslives, Saint-Dyé-sur-Loire, Chambord, Thoury, Crouy-sur-Cosson, La-Ferté-Saint-Cyr, Saint-Laurent-Nouan	Mont-près-Chambord, Tour-en-Sologne, Bracieux, Neuvy, Bauzy, Fontaines-en-Sologne, Courmemin
Organisation	Commandes auprès de l'ASSAD Fabrication, livraison et facturation par les Jardins d'Iroise Pain par le boulanger de Saint-Laurent-Nouan	Commandes, livraison et facturation par l'ADMR Fabrication par les Toques Régionales Pain par un boulanger local
Inscription	Fiche d'inscription à remplir / J-2 avant 1er repas + adhésion à l'ASSAD	Fiche d'inscription à remplir / J-4 avant 1er repas + adhésion à l'ADMR
Type de repas	1 seul choix de menu mais adapté au régime alimentaire des personnes âgées, et possibilité de modification selon les goûts	2 choix de menus pour repas classiques, un choix pour les repas sans sel et sans sucre
Composition des repas	<i>Repas du midi:</i>	<i>Repas du soir:</i>
	Potage	
	Entrée	
	Plat et garniture	Plat
	Laitage	Laitage
	Dessert	Dessert
	Pain boule	
	Boisson	
Délai pour choix des repas	Transmission des menus 15 jours à l'avance	Transmission des menus 15 jours à l'avance
Essais	Possibilité d'essais pendant plusieurs jours avant d'adhérer au service (repas facturés)	Possibilité d'essais pendant plusieurs jours avant d'adhérer au service (repas facturés)
Livraison	Tous les 2 jours sur 2 tournées du lundi au samedi, le matin, pour le repas du jour et du lendemain	Livraison du lundi au vendredi le matin pour le repas du lendemain (le jeudi pour vendredi-samedi, le vendredi pour dimanche-lundi)
Modalités de livraison	Barquette en plastique	Barquette en aluminium spéciale micro-ondes
Prix	Adhésion annuelle à l'ASSAD : 12 €	Adhésion annuelle à l'ADMR : 11 €
	Prix du repas du midi : 8,75 € TTC	Prix du repas : 8,60 € TTC
	Prix du repas du soir : 3,60 € TTC	
Déduction fiscale	3€/repas pour les personnes imposables	1,41€/repas pour les personnes imposables
Facturation	Factures à régler auprès des Jardins d'Iroise en début de mois	Factures à régler directement à l'ADMR en début de mois
Annulation des repas	Par téléphone	Par téléphone
	Prévenir 72h à l'avance sinon repas facturé (en cas d'hospitalisation 1 seul repas facturé)	Prévenir 72h à l'avance sinon repas facturé (non facturé en cas d'hospitalisation non prévue)
Coordonnées	02 54 81 11 42	02 54 95 67 05 ou 06 59 81 36 88